

Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du CQPANIMATEUR TIR À L'ARC

REFERENTIELS

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
Bloc de compétences 1 (BC1) : Préparation et animation de cycles de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc			
A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à un cycle de séance de découverte de du tir à l'arc	C.1.1.1 - Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.	Epreuve 1 Présentation d'un cycle de 5 séances de découverte du tir à l'arc au cours d'un entretien individuel avec deux évaluateurs d'une durée de 15 minutes maximum	QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat identifie les attentes et les motivations des participants en vue de concevoir un cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc</i> INDICATEURS <i>Le choix de l'outil (questionnaire, entretiens structurés, ...) est adapté à la nature des informations à recueillir (quantitatives, qualitatives, ...)</i> <i>Les attentes et motivations des participants sont formulées</i> <i>Les attentes spécifiques des participants sont identifiées notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap</i> <i>L'appréhension des participants par rapport à l'activité est évaluée. (si nécessaire)</i> <i>Les caractéristiques des participants sont identifiées et explicitées notamment celles concernant les personnes en situation de handicap</i>
	C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc	Epreuve 2 Observation du candidat par deux évaluateurs au cours d'une MISE EN SITUATION d'animation d'une séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc de	QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat identifie les capacités physiques et les besoins spécifiques des participants en vue de concevoir un cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc</i> INDICATEURS <i>Les outils d'évaluation utilisés sont présentés (utilisation des grilles d'observation à disposition, observation des participants lors d'une séance d'accueil, entretiens avec les participants, avec le représentant de la structure, ...)</i> <i>Le référentiel de niveaux de pratique en vigueur (fédéral ou autre) est connu (si nécessaire)</i> <i>Les niveaux de pratique et technique des participants sont repérés</i> <i>Les besoins spécifiques et particularités des participants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés suivant les exigences de l'activité</i>

<p>A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant l'activité du tir à l'arc</p>	<p>C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation du cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure</p>	<p>40 minutes maximum (hors temps de préparation de matériel et accueil des participants réalisés en amont de la phase d'animation) auprès de 6 à 12 participants.</p>	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat identifie les moyens à sa disposition en vue de concevoir un cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc</i> INDICATEURS <i>Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, ...) disponibles pour la réalisation du cycle de séances sont explicitées.</i> <i>Le site de pratique est décrit (zone de pratique, dangers, possibilités pédagogiques, aménagement nécessaire pour une pratique sécurisée...)</i></p>
	<p>C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances de découverte adaptés à la pratique de tir à l'arc</p>	<p style="text-align: center;">+</p> <p>Entretien individuel sur la séance par deux évaluateurs (durée 30 minutes maximum)</p>	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat énumère les informations relatives au projet de la structure en vue de définir les objectifs du cycle de découverte et d'initiation en tir à l'arc</i> INDICATEURS <i>Le projet / les attentes de la structure est identifié / sont identifiées</i> <i>Le projet / les attentes de la structure est pris / sont prises en compte pour définir les objectifs du cycle de séances.</i></p>
<p>A.1.3 – Élaboration d'un cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc</p>	<p>C.1.3.1 – Elaborer un cycle de séances de découverte afin d'assurer une progression des participants dans le tir à l'arc en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.</p>	<p style="text-align: center;">Epreuve 3</p> <p>Mise en place de protocoles de vérification et d'entretien du matériel spécifique de tir à l'arc. (Durée 1h maximum)</p>	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat présente un cycle de 5 séances minimum de découverte et d'initiation en tir à l'arc en vue d'assurer la progression des participants</i> INDICATEURS <i>Le cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc est formalisé par écrit (objectifs du projet voire du cycle et articulation entre les séances)</i> <i>Les objectifs du cycle séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc tiennent compte des besoins, des motivations et des caractéristiques des participants préalablement identifiés</i> <i>Les besoins spécifiques des participants sont pris en compte (notamment les participants en situation de handicap)</i> <i>La méthodologie utilisée pour faire progresser les participants au cours du cycle séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc est explicitée</i> <i>Le référentiel de niveau de pratique est utilisé (si nécessaire)</i> <i>Les mesures générales permettant d'assurer la sécurité des publics dans le cadre du cycle séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc tiennent compte des caractéristiques des infrastructures d'accueil des activités</i></p>
	<p>C.1.3.2 – Analyser les contraintes liées au temps, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc</p>	<p style="text-align: center;">Epreuve 4</p> <p>Démonstration de techniques de tir à l'arc commentée et avec contraintes (Durée : Tir de 6 volées de 6 flèches)</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i></p>	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat présente les grilles de 5 séances minimum de découverte et d'initiation en tir à l'arc et des situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des participants</i> INDICATEURS <i>Les grilles de séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc sont formalisées par écrit</i> <i>Les objectifs de découverte et d'initiation en tir à l'arc sont cohérents avec ceux du cycle de séances</i> <i>La courbe de découverte et d'initiation en tir à l'arc (échauffement, corps de séance, retour au calme) est respectée</i> <i>Les grilles de séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc proposée tiennent compte du temps disponible</i> <i>Les grilles de séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc proposées tiennent compte du lieu utilisé pour la pratique.</i> <i>Les grilles de séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc proposées tiennent compte du nombre et des caractéristiques des participants</i> <i>Les situations pédagogiques proposées respectent la logique et les fondamentaux du tir à l'arc</i> <i>Les choix techniques et pédagogiques sont justifiés en lien avec les exercices proposés</i></p>

	C.1.3.3 – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances de tir à l'arc afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat présente les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique et la protection des tiers en connaissant les obligations légales et les règles de sécurité</i></p> <p>INDICATEURS <i>Les obligations légales et les règles de sécurité à respecter au cours de la séance sont explicitées Les conditions et limites d'exercice des titulaires du CQP Animateur de tir à l'arc sont explicitées. Les risques pour les participants de l'activité, les tiers et l'environnement considéré sont identifiés Les mesures prévues pour assurer la protection et l'intégrité physique des publics sont adaptées aux caractéristiques des publics et à l'activité (adaptation de la pratique en fonction de la situation d'encadrement, ...)</i></p>
	C.1.3.4 – Prévoir les modalités d'évaluation du cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc en vue d'y proposer des modifications ou ajustements		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat propose une évaluation de son cycle de séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc</i></p> <p>INDICATEURS <i>Les outils et moyens d'évaluation choisis sont adaptés (cohérence avec les objectifs poursuivis, les ressources mobilisables) Les critères d'évaluation sont clairs et adaptés à l'activité La manière dont ces critères seront utilisés pour proposer des adaptations ou ajustements aux séances de tir à l'arc est explicitée</i></p>
A.1.4 – Installation et préparation du matériel nécessaire à la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc	C.1.4.1 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à une séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc en tenant compte des règles de sécurité en vigueur pour une mise en activité sécurisée		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat identifie et met en place le matériel nécessaire à sa séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc</i></p> <p>INDICATEURS <i>Le matériel défectueux est écarté La quantité de matériel disponible est adaptée La structure d'accueil (ou le participant) est informée du caractère défectueux du matériel Des propositions d'adaptation sont formulées en cas d'absence ou d'indisponibilité de matériel</i></p>
	C.1.4.2. – Réaliser l'entretien et les réparations de base du matériel nécessaire aux activités du tir à l'arc afin de garantir son usage futur de manière sécurisée		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat effectue l'entretien et les réparations de base du matériel nécessaire aux activités du tir à l'arc</i></p> <p>INDICATEURS <i>Les anomalies courantes observables du matériel spécifique sont repérées en vue d'être réparées. Les opérations d'entretien de premier niveau du matériel utile à tir à l'arc sont réalisées lorsque nécessaire. Le matériel réparé est vérifié en vue de garantir son usage futur de manière sécurisée</i></p>
	C.1.4.3 – Installer le matériel nécessaire à une séance dans le respect des exigences du tir à l'arc pour la mise en œuvre de la séance		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat prépare le matériel de sécurité nécessaire à sa séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc</i></p> <p>INDICATEURS <i>Le temps nécessaire à l'installation ou à la préparation du matériel en amont du tir à l'arc est prévu L'installation du matériel crée les conditions favorables d'accueil des participants et de la séance Le matériel préparé est en adéquation avec la séance prévue Le matériel est adapté au nombre de participants et à leurs caractéristiques morphologiques notamment pour les personnes en situation de handicap.</i></p>
A.1.5 – Accueil des participants à une séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc	C.1.5.1 – Informer les participants des objectifs et du déroulement de la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat accueille les participants avec bienveillance et informe du déroulement de la séance et des objectifs fixés</i></p> <p>INDICATEURS <i>Les informations communiquées aux participants s'appuient sur la fiche de séance Les objectifs et le déroulement de la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc sont présentés aux participants de manière compréhensible (vocabulaire utilisé, ...) Les participants sont alertés sur la nécessité de faire part d'éventuelles difficultés lors de la séance. Les informations sont comprises par les participants ou reprises différemment en cas de difficulté de compréhension. Les participants sont alertés sur la nécessité de faire part d'éventuelles difficultés lors de la séance notamment ceux en situation de handicap La tenue des participants est vérifiée en début de séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc (vêtements adaptés, absence de bijoux, ...)</i></p>

	C.1.5.2 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer à la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc sans risque	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat identifie les participants ayant des besoins spécifiques et vérifie leur capacité à pratiquer le tir à l'arc</i></p> <p>INDICATEURS <i>Les participants avec handicaps ou difficultés spécifiques sont identifiées</i> <i>La possibilité de prendre en compte les besoins, handicaps, maladies, blessures ou difficultés spécifiques dans le cadre du tir à l'arc est analysée (repérage des situations ou activités risquant de poser un problème, possibilité de proposer des adaptations ou des variantes, ...) «</i> <i>Les participants ne pouvant pas être accueillis dans le cadre du tir à l'arc en raison de leurs besoins, maladies, blessures, handicaps ou difficultés spécifiques sont orientés vers des activités ou structures adaptées</i></p>
A.1.6 – Animation de la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc	C.1.6.1 – Communiquer avec les participants tout au long d'une séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat communique de manière adaptée avec les participants avec professionnalisme tout au long de la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc</i></p> <p>INDICATEURS <i>Les consignes nécessaires à la réalisation de la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc sont données aux participants (techniques, organisationnelles, ...)</i> <i>Le vocabulaire utilisé pour présenter les consignes est clair et adapté au niveau des participants (découverte, initiation, ...) avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap</i> <i>Les consignes sont reformulées ou ajustées si nécessaires au cours de la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc</i> <i>Le vocabulaire spécifique au tir à l'arc est explicité</i> <i>Les éventuelles difficultés de communication des participants sont prises en compte (personnes en situation de handicap par exemple)</i> <i>Les tensions et conflits éventuels au sein du groupe sont circonscrits</i> <i>La posture professionnelle est adaptée aux situations rencontrées lors de la séance</i></p>
	C.1.6.2 – Mettre en œuvre une séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité.	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat met en œuvre une séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc avec toutes ses composantes attendues</i></p> <p>INDICATEURS <i>L'occupation de l'espace (intérieur, extérieur) par les participants est encouragée</i> <i>Les caractéristiques de l'espace de pratique de découverte et d'initiation en tir à l'arc sont prises en compte (intérieur / extérieur)</i> <i>L'utilisation du matériel pédagogique au cours de la séance est argumentée</i> <i>Le respect des principes et des logiques internes de l'activité par les participants est vérifié</i> <i>L'adaptation des stratégies en fonction des rôles et statuts lors de l'animation est explicitée aux participants</i> <i>Des adaptations ou modifications des gestes et mouvements sont proposées en cas de besoin des participants</i> <i>Les règles de gestion du temps et du score sont explicitées et respectées</i></p>
	C.1.6.3 Mettre en pratique les fondamentaux techniques du tir à l'arc en vue de les transmettre suivant les objectifs préalablement définis au cours du cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat démontre et commente les fondamentaux techniques de l'activité tir à l'arc en vue de les transmettre aux participants</i></p> <p>INDICATEURS <i>Les fondamentaux techniques de l'activité tir à l'arc sont maîtrisées</i> <i>Les fondamentaux techniques de l'activité tir à l'arc sont transmis</i> <i>Une démonstration des gestes techniques de base est proposée suivant les objectifs de la séance</i></p>

	C.1.6.4 – Accompagner les participants tout au long de la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat accompagne les participants avec bienveillance dans leur épanouissement et autonomie</p> <p>INDICATEURS Les situations et activités proposées sont conformes à la fiche de séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc Les participants sont observés au cours de la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc Les réussites et progrès des participants sont soulignés et encouragés Les retours effectués aux participants sont exprimés avec bienveillance Les difficultés rencontrées par les participants sont identifiées Les choix sont justifiés au regard des connaissances (scientifiques, sociales, cognitives) et de l'expérience de l'animateur Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l'accompagnement à la réalisation de la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc</p>
	C.1.6.5 – Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat propose des adaptations cohérentes de son animation</p> <p>INDICATEURS Les situations pédagogiques et les évolutions proposées sont adaptées aux besoins et caractéristiques des pratiquants Des critères d'observations des participants sont présentés Les freins et les difficultés rencontrés par les participants sont identifiés Les adaptations à apporter pour transposer l'animation dans le domaine du tir à l'arc sur au moins un autre type de publics et une autre famille d'activités sont explicitées</p>
A.1.7 – Mise en sécurité des participants et des tiers	C.1.7.1 – Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat transmet les règles de sécurité aux pratiquants en s'assurant de leur bonne compréhension</p> <p>INDICATEURS Les modalités d'utilisation du matériel et les risques associés sont explicités de manière claire La bonne compréhension des consignes de sécurité par les participants est vérifiée avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap Un briefing de sécurité clair, complet et concis est réalisé avant la mise en route de de la séance de tir à l'arc</p>
	C.1.7.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long de la séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc afin de garantir une pratique de tir à l'arc en toute sécurité	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat s'assure du respect des règles de sécurité par les participants tout au long d'une séance</p> <p>INDICATEURS Les zones d'évolution sont sécurisées Le port des équipements de protection est vérifié (lorsque nécessaire) Les situations à risque pour les participants et les tiers sont identifiées en cours de pratique Les risques associés aux caractéristiques du public (enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap...) sont pris en compte dans la conduite de l'activité La conduite de l'activité est adaptée aux risques identifiés Les situations de mauvaise utilisation du matériel sont identifiées et stoppées Les situations de non-respect des règles de sécurité sont identifiées et stoppées</p>
A.1.8 – Réalisation d'une évaluation d'une séance et d'un cycle de séances de découverte et d'initiation en tir à l'arc	C.1.8.1 – Analyser le déroulement d'une séance et du cycle de séance de découverte et d'initiation en tir à l'arc en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat produit une analyse objective de sa séance et de son cycle de séances</p> <p>INDICATEURS Le niveau de satisfaction des participants est évalué en cours et/ou en fin de séance et du cycle de séances de découvertes du tir à l'arc Les points forts et les points faibles sont identifiés en fin de la séance et en fin de cycle de séance de découvertes du tir à l'arc L'atteinte des objectifs de la séance et du cycle sont mesurés en s'appuyant sur des critères objectivables</p>
	C.1.8.2 – Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances de tir à l'arc pour y	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat propose des pistes d'amélioration de ses séances et de son cycle de séances en les justifiant au regard des constats réalisés et des objectifs poursuivis</p> <p>INDICATEURS Les outils d'évaluation définis lors de la conception du cycle sont utilisés</p>

proposer des pistes
d'améliorations en tenant compte
des objectifs visés et des constats
réalisés.

*Les éléments à réajuster ou à modifier pour les prochaines séances de découvertes du tir à l'arc sont identifiés
Les propositions d'ajustement ou de modification tiennent compte des objectifs des séances de découvertes du tir
à l'arc et des constats effectués au cours de l'animation*

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 2 (BC2) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif			
A.2.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	C. 2.1.1 – Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur	Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur	QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat communique clairement sur sa structure et fait respecter les règles de vie</i> INDICATEURS <i>Les différents types de publics accueillis par la structure sont identifiés</i> <i>Les informations délivrées sur le fonctionnement de la structure (éléments réglementaires, pratiques, ...) et sur les règles de vie à respecter sont conformes aux consignes en vigueur</i> <i>Les informations diffusées sont adaptées aux besoins de l'interlocuteur</i>
	C. 2.1.2 – Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.	+ Avis consultatif du tuteur sur l'écrit + Entretien oral avec deux évaluateurs (durée 30 minutes maximum dont 10 minutes de présentation de l'écrit par le candidat et 20 minutes de questions)	QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat promeut les activités et événements de sa structure avec clarté</i> INDICATEURS <i>Des informations sont communiquées aux publics accueillis (participants, famille, entourage, ...) de manière régulière (démarrage de l'activité, points d'étapes, mise en perspective en fin de cycle, ...)</i> <i>Les informations délivrées sur les activités et événements sont fiables</i> <i>Les informations délivrées sur les activités et événements permettent aux publics de s'orienter dans les activités proposées en fonction de leurs souhaits et aptitudes</i> <i>La promotion des activités et des événements est adaptée à la typologie des publics accueillis (enfants, familles, adultes, ...)</i> <i>L'implication des publics accueillis dans les activités et la vie de la structure est recherchée</i> <i>Le candidat oriente les participants vers les différents modes de pratiques du tir à l'arc</i>
	C. 2.1.3 – Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure	Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves	QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat communique avec les publics avec bienveillance et professionnalisme</i> INDICATEURS <i>L'outil choisi (réseau social, mail, ...) est adapté aux informations à délivrer</i> <i>La posture adoptée dans les communications avec les participants est professionnelle (distance, absence de familiarité, prise en compte de l'image de la structure, ...)</i> <i>Les échanges sont effectués en conformité avec la politique de communication de la structure (accord de la structure, prise en compte de sa politique de communication, ...)</i>
A 2.2 – Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement	C. 2.2.1 – Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires		QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat planifie ses activités avec rigueur</i> INDICATEURS <i>Les horaires et la durée des séances et activités sont adaptées aux contraintes des participants</i> <i>Les contraintes liées à la disponibilité des ressources nécessaires (matériel, ressources humaines, de pratique...) aux séances et activités sont prises en compte</i> <i>Un interlocuteur compétent est alerté au sein de la structure en cas de difficulté</i>

<p>physique et sportif</p>	<p>C.2.2.2 – Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité</p>	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat cible les réglementations utiles à son activité</i> INDICATEURS <i>Les différentes réglementations ayant un impact sur son activité sont repérées (occupation de l'espace public, diffusion publique de musique, buvette...)</i> <i>Les administrations publiques sont identifiées</i> <i>Les éventuelles déclarations administratives sont connues</i></p>
<p>A.2.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</p>	<p>C.2.3.1 – Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle</p>	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat connait et entretient de bonnes relations avec les autres usagers du lieu de pratique</i> INDICATEURS <i>Les intervenants avec lesquels il est nécessaire de communiquer sont repérés (membres de l'équipe salariés et bénévoles, intervenants extérieurs, partenaires, autres usagers des équipements sportifs utilisés, ...)</i> <i>L'organisation des activités tient compte des contraintes (horaires, matérielles, organisationnelles, ...) des autres intervenants</i> <i>Les informations nécessaires à une bonne coordination entre intervenants sont transmises</i></p>
	<p>C.2.3.2 – Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités</p>	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat fournit des informations régulières aux responsables de sa structure</i> INDICATEURS <i>Les interlocuteurs de la structure chargés du suivi des activités sont identifiés</i> <i>Les informations fournies sur les activités réalisées sont claires et exploitables</i> <i>Les retours des responsables de la structure sont pris en compte</i></p>
	<p>C.2.3.3 – Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.</p>	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat maîtrise les procédures d'alerte concernant les situations d'incivilités, de violences et de discrimination dans le sport</i> INDICATEURS <i>Les signes évocateurs de risques (comportements, témoignages, symptômes associés à une violence physique, psychologique, à une discrimination, ...) sont repérés</i> <i>Les situations potentielles de d'incivilités, de discrimination ou de violence sont signalées à un interlocuteur compétent dans le respect des procédures d'alerte en vigueur</i></p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 3 (BC3) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives			
A.3.1 – Recherche d'emploi et d'activités à animer dans le domaine des activités physiques et sportives	C.3.1.1 – Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.	Présentation d'un projet professionnel par le candidat à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur + Entretien oral avec deux évaluateurs (durée 30 minutes maximum dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions) <i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</i>	QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat connaît les principales sources d'information pour développer son projet professionnel</i> INDICATEURS <i>Les sources d'information à solliciter sur l'emploi sportif sont repérées (différents types de structures, branches professionnelles, secteur public / secteur privé, ...)</i> <i>Les principaux acteurs du secteur sportif sont identifiés (Ministère, fédérations sportives, clubs, secteur marchand, ...)</i> <i>Les sources d'informations permettant de repérer les opportunités spécifiques à son territoire sont identifiées</i>
	C.3.1.2 - Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause		QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat connaît les différents modes de contractualisation de travail et leurs grandes caractéristiques</i> INDICATEURS <i>Les avantages et inconvénients des différents types de contrats de travail utilisés dans l'emploi sportif sont identifiés</i> <i>Les principales dispositions de la réglementation en vigueur dans le domaine du multi-salariat et de la pluriactivité est identifiée</i> <i>Les solutions les plus adaptées à une situation donnée sont identifiées et argumentées</i>
A.3.2 – Programmation d'actions de formation et de professionnalisation dans le domaine des activités physiques et sportives	C.3.2.1 – Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.		QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat assure une veille active des actions de formations de son secteur ou connexe au sport le cas échéant</i> INDICATEURS <i>Les impacts de la réglementation en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération sont identifiés</i> <i>Les limites de ses prérogatives d'exercice sont repérées</i> <i>Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</i>
	C.3.2.2 – Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité		QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat connaît les interlocuteurs à solliciter pour mettre en œuvre son projet de formation</i> INDICATEURS <i>Les principaux interlocuteurs sont connus (employeurs, OPCO...)</i> <i>Les sources d'information sur les formations et les parcours de formation et de professionnalisation dans le domaine du sport (ou connexe au sport le cas échéant) sont repérées.</i> <i>Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</i>